

La Global Reporting Initiative (GRI) fournit un cadre pour la production de rapports concernant le développement durable.

Nous avons produit notre [Rapport sur le développement durable 2023](#) à la lumière des normes de la GRI. L'index suivant fait état de nos divulgations dans le cadre de la GRI. En plus d'être incluses dans le Rapport sur le développement durable, ces informations se trouvent dans le rapport annuel, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et la déclaration de contribution à la collectivité de Manuvie.

- RA** Rapport annuel 2023
- NA** Notice annuelle 2024
- CID** Circulaire d'information de la direction 2024
- DCC** Déclaration de contribution à la collectivité 2023 de Manuvie

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
<b>GRI 2 : Informations générales</b>		
<b>L'organisation et ses pratiques de divulgation</b>		
2-1	Détails sur l'organisation	La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société cotée en bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. <a href="#">RA</a> page 170; <a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 3-6; <a href="#">NA</a> pages 3-4  Siège social mondial, 200 Bloor Street E, Toronto (Ontario) M4W 1E5  <a href="https://www.manulife.com/fr/markets.html">https://www.manulife.com/fr/markets.html</a>
2-2	Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	<a href="#">DCC</a> ; <a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 3
2-3	Période, fréquence et point de contact	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 3, 107
2-4	Reformulations d'informations	Les reformulations sont présentées dans les notes de bas de page pertinentes.
2-5	Assurance externe	<a href="#">Déclaration d'assurance indépendante 2023</a>
<b>Activités et travailleurs</b>		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société ») forment un important groupe du domaine des services financiers qui exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Pour en savoir plus : <a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 3-6; <a href="#">NA</a> ; <a href="#">RA</a>
2-7	Membres du personnel	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 97-100, 103
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 97-100, 103

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
<b>Gouvernance</b>		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 11-13; <a href="#">CID</a> pages 123-142; <a href="#">NA</a> pages 32-40
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	<a href="#">CID</a> ; <a href="#">NA</a>
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	<a href="#">CID</a> ; <a href="#">NA</a> ; <a href="#">RA</a>
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la stratégie ESG et de la gestion des impacts	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 11-13; <a href="#">CID</a>
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts ESG	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 11-13
2-14	Processus par lequel l'organe de gouvernance le plus élevé examine et approuve les renseignements communiqués, y compris les sujets importants	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 11-13
2-15	Prévention et atténuation des conflits d'intérêts	<a href="#">CID</a> ; <a href="#">NA</a>
2-19	Politiques de rémunération	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 91; <a href="#">CID</a>
2-20	Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 91; <a href="#">CID</a>
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>		
2-22	Déclaration du décideur le plus haut placé	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 7
2-23	Engagements politiques en matière de déontologie	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 85-86; <a href="#">Code de déontologie et d'éthique de Manuvie</a> ; <a href="#">Déclaration mondiale de Manuvie sur les droits de la personne</a>
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations en matière d'éthique et de déontologie	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 85-86
2-28	Adhésion à des associations	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 93
<b>Engagement des parties prenantes</b>		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 14
2-30	Conventions collectives	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 100

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
<b>Thèmes importants</b>		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 14
3-2	Liste des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 14
<b>Performance économique</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 14, <a href="#">RA</a>
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 55-60, 95, 101; <a href="#">RA</a> ; <a href="#">DCC</a>
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 72-73
<b>Gouvernance d'entreprise et déontologie</b>		
3-3	Gestion des enjeux importants	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 82, 85, 87, 93
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 85-86; <a href="#">Code de déontologie et d'éthique de Manuvie</a>
207-1	Approche de la politique fiscale	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 87
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 83-84, 87
207-4	Rapports pays par pays	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 94
415-1	Contributions politiques	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 93-94
<b>Changements climatiques</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 28-48
201-2	Implications financières et autres risques et occasions attribuables aux changements climatiques	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 39-48; <a href="#">RA</a>
305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 95

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 95
305-3	Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 95-96
305-4	Intensité des émissions de GES	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 96
<b>Biodiversité et perte de milieux naturels</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 49-53
304-3	Habitats protégés ou restaurés	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 49-53, 96
304-2	Effets significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 49-53
<b>Finance durable</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 17-26
203-1	Investissements dans les infrastructures et services connexes	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 20, 25, 55-56
<b>Diversité, équité et inclusion</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 61-65
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 61-64, 82, 97-100
405-2	Équité salariale entre les sexes	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 64, 100
<b>Mieux-être des employés</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 72-75
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 74-75
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 72-75
403-9	Accidents du travail	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 75, 100

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
<b>Droits de la personne</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 79-80
<b>Inclusion financière</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 58-60
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 38-48, 58-60; <a href="#">DCC</a>
<b>Efficacité opérationnelle</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 28-30
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 95
302-3	Intensité énergétique	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 95
303-5	Consommation d'eau	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 96
306-4	Réacheminement de déchets destinés aux sites d'enfouissement	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 96
<b>Attraction et fidélisation des talents</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 67-75
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 67, 100
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 72-73
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 68-69, 97
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 67-73

<b>Indicateur GRI</b>	<b>Description de l'indicateur</b>	<b>Emplacement/Explication</b>
<b>Expérience numérique des clients</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 14, 76, 88-90
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 90, 94